



# FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

## Meilleurs vœux



Transformons notre système de santé



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,

L'année 2022 qui vient de s'achever restera une année marquante pour la profession et pour notre système de santé.

Notre lutte contre la pandémie s'est poursuivie, et nous avons également dû faire face à de plusieurs épidémies hivernales particulièrement intenses. En effet, une épidémie de bronchiolite précoce et sévère s'est jointe à la hausse des cas de Covid-19 et de grippe, entraînant un engorgement des services de réanimations pédiatriques et de la médecine de ville. L'Ordre s'est pleinement mobilisé à vos côtés pour rappeler le rôle majeur de la kinésithérapie dans la prise en charge de la bronchiolite, enfin reconnu par le ministère de la Santé et de la Prévention dans [l'instruction](#) publiée en novembre.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour votre dévouement auprès des patients, pour votre engagement au service de la profession et pour votre investissement pour la santé des Français. Un grand merci à vous qui œuvrez chaque jour pour prendre soin de la population. Votre engagement fait honneur à la profession.

Pourtant, nous nous trouvons toujours dans un contexte difficile. Notre système de santé est en souffrance, sous tension, cloisonné, tiraillé par des déserts médicaux et des difficultés importantes d'accès aux soins. Dans ces circonstances, vous savez pouvoir compter sur le soutien et l'engagement des élus ordinaires et du conseil national qui reste et restera plus que jamais investi pour vous accompagner.

L'année 2022 a également été marquée par certains événements pour la profession.

Je retiendrai ainsi la grande consultation de la profession en vue des élections présidentielles 2022 que nous avons organisée : nous avons souhaité élaborer, avec vos retours, des solutions concrètes qui visent à améliorer la santé des Français et leur accès aux soins. Grâce à votre mobilisation, nous avons pu présenter les [propositions de l'Ordre pour l'avenir du système de santé](#) aux décideurs publics ainsi qu'aux élus locaux et nationaux.

L'année 2022 a également été celle de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE). Cette période a été l'occasion pour nous de labelliser deux événements, dont l'un sur le projet de création d'[un cadre commun européen de formation pour la profession](#), outil primordial pour la sécurité des patients, l'autre sur [le numérique et la kinésithérapie](#).

Cette année, nous avons également poursuivi notre lutte contre les violences, notamment avec le lancement de la campagne « [Pour une relation thérapeutique saine et sécurisée](#) » qui a pour objectif de prévenir et de lutter contre les violences sexuelles dans les cabinets de kinésithérapie. Si les kinésithérapeutes sont dans leur immense majorité irréprochables et parfaitement respectueux de la dignité de leurs patients, un certain nombre, très faible certes mais déjà trop nombreux, jette l'opprobre sur notre profession par leur comportement inacceptable. Cette information de communication élaborée participant ainsi à la prévention et à l'information sur la relation thérapeutique respectueuse entre patient et soignant.

La campagne nationale « [La kinésithérapie, une pièce essentielle pour votre santé](#) » a également été diffusée en 2022 avec pour objectif de promouvoir la profession et rappeler combien les kinésithérapeutes, acteurs majeurs de santé publique, préviennent et soignent jusqu'à la fin de vie.

Nous avons par ailleurs annoncé pour cette année la vigilance accrue de l'Ordre, garant de la qualité des soins et de la sécurité des patients, de l'éthique et de la déontologie, sur les dérives thérapeutiques, qui se sont multipliées avec le développement de la société numérique et la crise sanitaire. Nous avons à cet effet publié un [tableau récapitulatif des techniques non reconnues par le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes et signalées comme ayant été dispensées par des kinésithérapeutes](#).

Cette année a également marqué le lancement du volet Santé du Conseil national de la refondation, dont les objectifs sont notamment d'identifier les nouveaux enjeux de notre système de santé, d'améliorer l'accès à la santé pour tous les Français et de développer la prévention à tous les âges. Depuis le lancement, la mobilisation de la profession est exemplaire pour porter nos propositions pour améliorer l'accès aux soins et d'évoquer l'avenir du système de santé. Je vous en remercie.

2022 aura été aussi synonyme de mobilisation des Ordres de santé pour améliorer l'accès à l'offre de soins en France. Je me réjouis des [propositions élaborées avec le Comité des Liaison des Institutions Ordinales - Santé](#) qui ont pu être présentées au ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun et à la ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo. Cette mobilisation, voulue de longue date par la profession, est une urgence en raison des difficultés et inégalités territoriales d'accès aux soins, de l'amplification des déserts médicaux et du non-recours aux soins d'une partie de la population. Ces propositions doivent désormais être traduites légalement. C'est un travail que nous poursuivons avec les Ordres, malgré les résistances corporatistes que subissent nos patients.

La fin de l'année 2022 aura été également témoin du dépôt, à l'Assemblée nationale, de la [proposition de loi relative à l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé](#) - dont les kinésithérapeutes. Cette proposition a pour objet d'accélérer le décloisonnement de notre système de santé en proposant entre autres l'accès direct aux kinésithérapeutes et fait partie des solutions concrètes pour lutter contre les problématiques d'accès aux soins. Elle devrait être discutée en début d'année 2023.

2022 aura également permis de nombreux déplacements des élus de l'Ordre sur le territoire. Convaincus de la nécessité de ces échanges pour être toujours au plus près de vos attentes et assurer au mieux la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession, nous poursuivons ces déplacements des élus du bureau sur le territoire en 2023.

Vous l'aurez compris, 2022 aura été pour le pays l'année de prise de conscience d'une situation que nous connaissons tous. Malheureusement, ce contexte nécessite des mesures fortes et [les propositions issues des négociations conventionnelles](#) ne semblent pas, pour le Conseil national de l'ordre, être de nature à améliorer l'accès aux soins de kinésithérapie, tant le volet démographique est abordé sous le prisme du coût de la kinésithérapie et non de l'investissement que représentent les soins que nous dispensons.

L'Ordre, garant de la qualité des soins, est très inquiet des difficultés économiques qui frappent les cabinets, conduisant à multiplier les actes et à éprouver les professionnels. Nos syndicats représentatifs ont ce lourd dossier à traiter, je leur apporte tout mon soutien.

2023 débute et promet de nombreux défis pour la profession. Nous savons déjà qu'il est nécessaire de s'appuyer davantage sur la rééducation. Nous savons déjà que nous devons donner la possibilité aux patients de recourir directement aux kinésithérapeutes.

Collectivement, transformons notre système de santé, pour qu'il soit plus juste, plus équitable, innovant et audacieux, basé sur le partage des actes et la confiance entre professionnels de santé.

Les kinésithérapeutes, bien formés, responsables et autonomes, sont prêts à s'engager dans une nouvelle organisation des soins qui placera les besoins du patient avant toute autre considération, où la kinésithérapie sera reconnue comme un soin primaire essentiel et un investissement à long terme pour la santé des Français.

Les conclusions du Conseil national de la refondation devraient nous permettre de faire entendre notre voix et de rappeler combien à l'avenir, alors que les besoins en santé vont augmenter avec l'allongement de la durée de la vie et l'augmentation des pathologies chroniques lourdes, nos professions seront encore plus nécessaires.

Il est indispensable de mettre en place un système de santé conjuguant soin et prévention où les kinésithérapeutes joueront un rôle déterminant pour garantir la santé de tous les Français.

De nombreux défis nous attendent pour nouvelle année que je veux souhaiter à chacun d'entre vous plus sereine, dans notre exercice et dans nos vies personnelles.

Je vous adresse, en mon nom et au nom du Conseil national de l'ordre, mes vœux les plus chaleureux pour vous et vos proches.

Bonne et heureuse année 2023.

Je vous prie de recevoir chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs, mes salutations confraternelles.

Pascale Mathieu  
Présidente du Conseil national de l'ordre



Facebook Twitter LinkedIn